

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 108 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2762 - Prix : 1€

Éditorial

Oui à l'obligation...de recruter dans les hôpitaux et d'augmenter les soignants

Élections régionales : les travailleurs ne peuvent se contenter de discours ronflants
Page 4

Vaccination obligatoire : le gouvernement se défausse
Page 5

La crise du logement, une des maladies du système capitaliste
Page 8

Migrants : pour la liberté de circulation
Page 9

Cisjordanie

L'Autorité palestinienne, gendarme de son peuple
Page 11

Pour nos intérêts vitaux, affronter le grand patronat !



Oui à l'obligation...de recruter dans les hôpitaux et d'augmenter les soignants

En plus d'avoir annoncé qu'il remettra le couvert sur la retraite, dès que possible, et que les allocations chômage baisseront bien, Macron a annoncé l'obligation vaccinale pour les soignants, l'extension du pass sanitaire et la fin de la gratuité des tests PCR à l'automne. Aucune de ces mesures ne répond aux problèmes posés par la pandémie. Elles servent surtout à masquer les manquements et l'incurie de l'État.

Macron parle de vacciner la planète. Mais lui et les autres dirigeants de la planète en sont incapables. Malgré leurs promesses, seulement 1% des doses ont été administrées dans les pays pauvres car ils ne veulent pas imposer la levée des brevets aux trusts pharmaceutiques.

À ce rythme, l'Inde ou l'Afrique du Sud, qui pourraient fabriquer leurs propres vaccins en disposant des brevets, mettront des années à vacciner leur population. D'ici là, combien y aura-t-il de nouvelles vagues et de nouveaux variants ?

C'est pour cacher cette impuissance et sa gestion défailante en France, que Macron agite le bâton de l'obligation vaccinale. Cette obligation concernerait donc les soignants au sens large. Les infirmières, aides-soignantes ou ambulanciers récalcitrants seront-ils sanctionnés ? Seront-ils, comme en Italie, suspendus et mis à pied sans salaire ? Seront-ils révoqués ? Quoi qu'il en soit, cette menace de sanctions est inacceptable.

Macron n'a pas accusé les soignants non-vaccinés « de non-assistance à personne en danger », comme l'a fait Bayrou ce week-end, ou de « trahison », comme a osé le faire Kouchner. Mais il nous sert le même plat écœurant. S'il y a des femmes et des hommes qui ont assumé leurs responsabilités dans cette crise, ce sont bien ceux qui nous ont soignés au péril de leur santé et de leur vie ! Et pour travailler, aujourd'hui, dans les hôpitaux, les Ehpad ou être aide à domicile, il en faut du dévouement et de l'esprit de solidarité !

Macron a répété qu'il préférerait « convaincre », plutôt que « contraindre ». Eh bien, cette belle philosophie ne vaut manifestement pas pour les travailleurs ! Vis-à-vis d'eux, le gouvernement ne sait que manier la trique, et c'est au tour des soignants d'en faire l'amère expérience. Preuve que Macron comme Véran, le ministre de la Santé, se moquent de ce que pensent les soignants, ils se moquent de leurs sentiments, de leurs doutes et de leurs peurs. Et cela ne date pas d'aujourd'hui !

Les soignants sont bien placés pour savoir que la santé et le bien-être des malades ne sont pas la priorité du gouvernement. Ils n'oublient pas qu'ils ont dû se tailler des blouses dans les sacs poubelles au début de la crise et que certains ont même été forcés de travailler en ayant le Covid. Et aujourd'hui les responsables de ce chaos osent leur faire la morale et les accuser « d'irresponsabilité professionnelle » !

Le pire, c'est que la gestion capitaliste des hôpitaux continue, avec l'externalisation des services de nettoyage, les fermetures de lits et des économies à tous les étages. Le ministre de la Santé regrette le manque d'infirmières, mais il refuse de financer les formations demandées par les aides-soignantes. Il déplore les démissions, mais refuse de revaloriser les salaires et d'embaucher en nombre.

Avec les scandales sanitaires, dont celui du Mediator, les patrons des laboratoires ont montré qu'ils étaient capables de mentir aux malades et de les empoisonner, pour continuer à encaisser des profits. Et qui oserait dire que cette campagne de vaccination n'est pas aussi une question de gros sous pour certains capitalistes ? Voilà d'où vient l'écœurement et la défiance !

On peut regretter que tout cela ait entamé la confiance dans la parole scientifique et dans la vaccination, mais la société capitaliste est ainsi faite : elle dénature et pourrit tout.

S'il y a des comptes à demander pour la gestion catastrophique de cette pandémie et pour les ratés de la vaccination, c'est à ceux qui dirigent la société qu'il faut s'adresser. Mais ne marchons pas dans la manipulation qui vise à nous diviser et dresser une partie des travailleurs contre une autre.

Tous les travailleurs peuvent se retrouver et s'unir derrière un programme simple : Obligation de recruter massivement dans les hôpitaux ! Obligation d'augmenter les salaires ! Obligation de rendre publics les contrats signés avec les Big pharma qui fabriquent les vaccins et les tests ! Obligation de lever les brevets sur les vaccins et de les mettre à disposition des pays pauvres ! Sur ce terrain, les soignants et l'ensemble des travailleurs ont les mêmes intérêts à défendre.

Reprise économique : de quoi et pour qui ?

Les ministres et leur chœur médiatique annoncent tous les jours la fin de la crise économique consécutive à l'épidémie. Et d'avancer des chiffres démontrant que le chômage diminue, que la consommation reprend et que la fête commence. Mais, bizarrement, ces flonflons n'ont guère d'échos dans les quartiers populaires.

Et pour cause. Pour beaucoup, le travail retrouvé est en temps partiel, et un temps partiel subi et il y a évidemment toutes les chances pour qu'il s'agisse d'un contrat court.

Les patrons, qui estiment rentable d'augmenter certaines de leurs productions, commencent en effet par

faire pression sur les travailleurs, sans embaucher, avant de recourir éventuellement aux contrats précaires et à l'intérim. Un seul et même secteur, l'automobile par exemple, peut voir à la fois des suppressions de postes par milliers et des heures supplémentaires jusqu'à épuisement. Comme avant la pandémie, et pour les mêmes raisons, le secteur du luxe tourne à plein régime. C'est de ce côté que partiront les 142 milliards d'euros non dépensés par les bourgeois, surtout les grands, pendant la pandémie.

Quant à la masse des travailleurs et des familles ouvrières, ceux qui, loin d'avoir fait des économies pen-

dant la pandémie, en ont cruellement souffert, ils ne verront la reprise qu'à la télévision, si du moins ils regardent encore les actualités. Salaires bloqués et surtravail pour les uns, précarité et course au job pour les autres, allocations diminuées, retraite reculée, services publics sacrifiés : la reprise ressemble comme deux gouttes d'eau à la crise.

Dans les sphères gouvernementales et patronales, on tient pourtant à assurer le retour de la prospérité. Qu'à cela ne tienne, les travailleurs doivent exiger qu'elle se traduise en salaires et en emplois.

Gauche de gouvernement : prêts à repartir comme avant

Depuis le second tour des élections régionales et départementales, le 27 juin, les dirigeants de gauche multiplient les fanfaronnades.

Le PS, tout revigoré d'avoir conservé ses cinq régions, aimerait retrouver son leadership à gauche. Quant aux écologistes, ils escomptaient être les leaders de cette gauche de gouvernement, et ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas gagné de région qu'ils comptent y renoncer. La France insoumise, elle, n'a rien gagné dans ce scrutin, mais insiste sur la suprématie de son champion, Jean-Luc Mélenchon, qui serait le mieux placé en vue de la présidentielle. Quant au PCF, qui a perdu, avec le Val-de-Marne, le dernier conseil départemental qu'il dirigeait, il s'est targué de sortir « globalement renforcé » du scrutin. En réalité, s'il a gagné des élus, c'est à la faveur d'unions avec les présidents de région PS, en échange de quelques postes à l'exécutif régional. Et quand il a refusé l'union, comme en Normandie, c'est que le PS ne lui propo-

sait pas assez de strapontins.

66 % des électeurs se sont abstenus, et souvent plutôt 80 % ou 85 % dans les quartiers populaires. La pandémie a fait 110 000 morts. Le chômage et la précarité frappent durement, et de nouvelles attaques sont en préparation. De toute évidence, les différents partis de gauche ne réussissent pas à susciter suffisamment d'espoirs, ou d'illusions, au sein des classes populaires pour mo-

biliser leurs suffrages dans les urnes.

Si la gauche, toutes tendances confondues, ne réussit pas à mobiliser les électeurs, c'est que ses expériences de gouvernement sont trop proches. Ses électeurs ne peuvent pas avoir oublié ses trahisons, et notamment les dernières en date, celles de la présidence Hollande.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 16 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 17 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 18 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 24 JUILLET de 8H30 à 10H00**

Élections régionales : les travailleurs ne peuvent se contenter de discours ronflants

Didier Robert, candidat de la droite, a perdu la présidence du Conseil régional au bénéfice de la candidate de la gauche, Huguette Bello, dans une élection où le taux d'abstention massif exprime le désintérêt profond, voire le dégoût croissant de l'électorat populaire devant ce concours entre serviteurs de la bourgeoisie.



Pendant 10 ans Didier Robert a bien plus utilisé l'argent de la Région à arroser le patronat de subventions qu'à répondre aux attentes de la population particulièrement en matière de transports en commun. Assez méprisant et prétentieux, ce politicien n'a pas été gêné de rester candidat malgré sa condamnation du 21 mai dernier par le tribunal correctionnel de Saint-Denis à 15 mois de prison avec sursis et 3 ans d'inéligibilité « pour abus de biens sociaux et non déclaration à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ».

De ce point de vue, Huguette Bello, dirigeante du PLR, ancienne dirigeante du PCR, a pu jouer sur du velours en se présentant sans tâche judiciaire. Mais ça ne suffit pas à faire un programme de défense des intérêts des travailleurs. Regardons-y de plus près.

Déjà sa principale alliée pour accéder à la présidence du Conseil régional, candidate socialiste, ancienne ministre de Hollande dans les gouvernements Valls puis Cazeneuve n'a pas renié la politique anti-ouvrière qu'elle y a soutenu. Le quinquennat

de Hollande s'est traduit par une série de mesures et de lois qui ont été de véritables attaques contre le monde du travail et un boulevard pour les intérêts patronaux. Avec les lois Rebsamen, Macron, El Khomri, le CICE, le pacte de responsabilité, les attaques contre le code du travail, toutes ces dispositions ont montré que Hollande et ses ministres étaient

dans la lignée du quinquennat précédent de Sarkozy : un gouvernement au service du MEDEF. Du coup cette ancienne ministre, nouvelle conseillère régionale, doit être à l'aise avec le discours d'investiture de Huguette Bello qui a tendu la main à ses concurrents de droite en les appelant « à une collaboration sans esprit partisan » !

Là l'essentiel est dit. Pour le reste, Huguette Bello s'applique à une déclaration théâtrale, apanage des hémicycles institutionnels, où le lyrisme est d'autant plus autorisé qu'il cache la réalité concrète. La

victoire de sa liste « *un moment historique pour La Réunion* », proclame-t-elle, « *La Réunion doit prendre sa place dans le 21ème siècle... faire face aux grands enjeux internationaux, aux grandes questions agricoles, économiques et sociales, environnementales* » !

Derrière le creux du discours il y a le plein des mesures en faveur du patronat : continuation des subventions, aides de soutien pour soi-disant préserver l'emploi pour au final remplir les caisses des exploiters, investissement dans ce qui rapporte des profits aux actionnaires avant ce qui est nécessaire à la population.

Huguette Bello n'est pas avare de belles phrases. Quand la classe des travailleurs entrera en lutte contre le système capitaliste, dont la crise pèse d'abord sur les classes populaires, ce sera réellement pour « *être les capitaines de leur âmes, les maîtres de leurs destins* », pour paraphraser la fin du discours de la nouvelle présidente du Conseil régional ! Mais ce sera dans les luttes visant à balayer les politiciens de droite et de gauche qui prétendent trouver une issue sans toucher au pouvoir des bourgeois. C'est une escroquerie qui n'est pas moindre quand elle vient de soi-disant amis des travailleurs, une escroquerie qui vise à désarmer la seule classe porteuse d'avenir : celle des travailleurs qui font tout fonctionner dans la société.



Vaccination obligatoire : le gouvernement se défausse

La campagne médiatique et politique pour la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé prend l'allure d'un tir de barrage. Les ministres et les commentateurs, la CFDT, le MEDEF, accusent quasiment les soignants d'infecter leurs patients. Ainsi le personnel soignant, envoyé au front sans masque, sans surblouse, sans trêve ni repos au début de l'épidémie, ces travailleurs des hôpitaux et des Ehpad qui ont fait face alors que l'État pataugeait lamentablement, seraient aujourd'hui les pelés, les galeux qui transmettent le virus ?

Mais qui donc a menti pendant des mois, qui, après avoir fermé les lits par milliers et désarmé la Santé publique, refuse toujours la moindre embauche ? Qui, si ce n'est l'État en général et ce gouvernement en particulier ? La méfiance de certains soignants à l'égard de la vaccination est sans doute discutable, mais celle qu'ils éprouvent à l'égard de l'État est plus que justifiée.

Une fois de plus on voit à qui l'État impose des contraintes et à qui il laisse les mains libres.

Cette campagne politique pour



rendre obligatoire la vaccination des soignants vise à décharger les Macron, Castex et autre Vèran de leurs responsabilités et à faire porter le chapeau aux travailleurs de la santé. Pire encore, elle contribue à opposer les soignants les uns aux autres sur un terrain pourri.

Mais, pour ou contre se faire vacciner, pour de bonnes ou de mau-

vaises raisons, chaque travailleur sait qui est responsable de la catastrophe sanitaire : ceux qui ont massacré l'hôpital public, favorisé les surprofits des laboratoires, profité de la crise pour s'enrichir encore plus, ceux qui, par leur rapacité, mènent la société à la catastrophe : le grand patronat et ses laquais politiques.

Handicapés : le mépris du gouvernement

Jeudi 17 juin, à l'Assemblée nationale, le gouvernement et la majorité ont montré une nouvelle fois tout le mépris qu'ils pouvaient avoir pour les personnes handicapées.

En votant contre une proposition de loi qui prévoyait que l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ne soit plus calculée en fonction des revenus du conjoint, ils se sont opposés à ce que tous les handicapés puissent recevoir l'intégralité de cette allocation, qui ne s'élève pourtant qu'à 900 euros.

L'AAH est un revenu de solidarité versé aux personnes handicapées ne pouvant pas travailler. Depuis longtemps elle était dégressive dès que le ou la conjoint (e) touchait un revenu supérieur à 1 100 euros. Et elle n'était même plus du tout versée

si les revenus du ménage dépassaient 2 200 euros. Pour tenter de désamorcer la colère des associations de défense des handicapés devant son rejet de cette proposition de loi, le gouvernement a fait voter un amendement qui relève un peu le revenu du conjoint à partir duquel l'AAH commence à être dégressive.

Le fait scandaleux est qu'une partie des handicapés ne toucheront toujours pas la totalité de l'AAH. Cela renforce donc leur dépendance financière vis-à-vis de leur conjoint, avec tous les problèmes qui en découlent, notamment pour les femmes handicapées, qui sont bien plus souvent victimes de violences que les autres femmes, car elles ont encore plus de difficultés pour quitter leur foyer.

Pour s'opposer à cette proposition

de loi, le gouvernement a invoqué nombre de raisons ridicules, y compris de prétendues difficultés informatiques pour la mettre en œuvre !

Bien sûr, la seule raison de son refus est le coût de cette mesure, entre 500 et 700 millions d'euros, et le fait que le gouvernement craint qu'ensuite, elle soit appliquée au RSA ou à l'APL.

Le gouvernement affiche tout son mépris social en décrétant que les personnes handicapées doivent se satisfaire de dépendre de leur conjoint, comme il professe que les chômeurs sont des assistés.

Rien d'étonnant de la part de ces politiciens à plat ventre devant la bourgeoisie.

Assurance chômage : réforme suspendue... mais il faut l'annuler

Mardi 22 juin, le Conseil d'État a suspendu le nouveau mode de calcul des indemnités chômage qui devait entrer en application le 1er juillet.

Pour justifier sa décision, il indique que les mesures prévues « pénaliseront de manière significative les salariés de ces secteurs » (notamment ceux du commerce et de l'hôtellerie-restauration).

Il reconnaît ainsi implicitement que la réforme est une attaque en règle contre les travailleurs précaires,

en particulier ceux qui sont obligés d'enchaîner les contrats courts.

Se refusant à juger la réforme sur le fond, le Conseil d'État se contente d'affirmer que le moment est mal choisi, car la reprise économique est plus que fragile. Le gouvernement ne s'y est d'ailleurs pas trompé, puisque la ministre du Travail, Élisabeth Borne, a aussitôt affirmé que le désaccord portait uniquement sur la date de mise en œuvre. Elle a aussi indiqué que le gouvernement ferait tout pour que la réforme soit appli-

quée dès cet automne.

Alors que le patronat jette des milliers de travailleurs à la rue à coups de plans de licenciements, le gouvernement de son côté s'apprête à diminuer encore leurs moyens de vivre.

La décision du Conseil d'État offre un sursis aux travailleurs et aux chômeurs, qu'il faudra mettre à profit pour préparer les mobilisations qui, seules, seront susceptibles d'obliger Macron et ses ministres à renoncer à leurs attaques.

Retraites : il faut prendre sur les profits

Au lendemain de sa débâcle aux élections régionales et départementales, le gouvernement s'est déclaré favorable à un recul de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans.

Cette précipitation est d'abord politique : Macron dispute à la droite un même électorat antiouvrier. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a préconisé d'imposer une nouvelle réforme au plus vite, c'est-à-dire dans le cadre du prochain budget à l'automne prochain. Castex, lui, s'est montré plus prudent en indiquant : « il faut la faire, mais il faut choisir le bon moment. »

Le projet présenté par le journal *Les Échos* prévoit, non plus la retraite par points, mais un recul de l'âge de

la retraite de six mois supplémentaires par an d'ici 2024. Ainsi, les travailleurs nés en 1961 devraient travailler six mois de plus et ceux nés en 1964 deux ans de plus pour ne partir en retraite qu'à 64 ans.

L'argument de Bruno Le Maire, « *C'est l'intérêt des Français et l'intérêt de la France que tout le monde, globalement, que notre pays, travaille davantage* », est inepte. Aujourd'hui, seulement la moitié des travailleurs de 55 à 64 ans ont un emploi. Reculer l'âge de départ de ceux-là signifierait les user encore davantage, alors que leurs enfants ou leurs petits-enfants sont souvent condamnés au chômage. Pour les autres, sans emploi, un recul de l'âge

de la retraite les maintiendrait au chômage deux ans de plus et diminuerait encore leur niveau de pension.

Il faut au contraire prendre sur les profits et les fortunes de la grande bourgeoisie pour garantir un âge de départ et une pension de retraite décentes pour chacun. Si le capitalisme est incapable d'assurer les vieux jours des travailleurs, c'est lui qui doit être mis à la retraite d'office pour cause de sénilité.

Dans l'immédiat, si le gouvernement choisit de mettre ses menaces à exécution à la rentrée prochaine, le monde du travail devra réagir avec la plus grande détermination.

Fortunes de France : leurs milliards ils nous les ont volés !

Comme chaque année le magazine économique *Challenges* a publié la liste des 500 plus grandes fortunes de France. L'an dernier, pour faire partie de ce club de super riches, il fallait avoir pu amasser 150 millions d'euros. Cette année, il faut compter pas moins de 180 millions. Comme quoi la crise enrichit toujours plus les plus riches.

Le premier de la bande est toujours le patron du groupe de produits de luxe LVMH, Bernard Arnault, avec une fortune en augmentation de 57 % par rapport à 2020. Elle est d'un montant de 157 milliards d'euros (à

comparer avec le budget de l'État français qui est de 290 milliards pour 67 millions d'habitants!).

On ne trouve plus de capitalistes réunionnais dans ce classement cette année. Ils ne sont pas pour autant sur la paille. Le premier des capitalistes des DOM est Bernard Hayot qui exploite des centaines de travailleurs à La Réunion souvent pour des salaires de misère à Carrefour, Decathlon, la Brioche Dorée, Yves Rocher, Rep, etc.

Le grand patronat s'enrichit de l'exploitation toujours plus féroce imposée aux travailleurs et en appau-

vrissant toute la société.

Contrairement à ce que prétendent les serviles politiciens, au service de la bourgeoisie qui domine le monde, un tel enrichissement n'est pas un signe de bonne santé de la société. Non, les milliardaires confits dans la graisse de leur luxe et de leurs profits ne sont pas le gage que les besoins essentiels de l'Humanité soient satisfaits.

Il revient au monde du travail, celui qui fait tout fonctionner et qui crée toutes les richesses, d'en prendre conscience et de se préparer à renverser la classe parasite.

Taxation des multinationales : impo...sture

Après le G7, 130 pays ont approuvé le 1er juillet une réforme de la fiscalité mondiale, destinée – affirment-ils – à taxer de 15 % minimum les bénéfices des cent plus importantes multinationales qui échappent aujourd’hui largement à l’impôt grâce à l’optimisation fiscale et aux paradis fiscaux.

Pour Bruno Le Maire, le ministre français de l’Économie, c’est carrément « *l’accord fiscal international le plus important depuis un siècle* ». Il a visiblement oublié le triomphalisme dont faisait preuve Sarkozy en 2009, dont il était déjà un des ministres, au cours des réunions des chefs d’État du G7 sur la crise financière : « *Les paradis fiscaux, c’est*

terminé ! » Voici donc les paradis fiscaux tués deux fois, et par les mêmes.

En ayant, six mois à peine après sa prise de fonctions, ramené ses promesses électorales de taxation de 21 à 15 %, Biden ne veut pas en finir avec les paradis fiscaux, mais plutôt faire de la planète entière un paradis fiscal officiel. Seuls quelques pays, comme l’Irlande où l’impôt sur les sociétés est à 12,5 %, renâclent encore, mais la différence avec 15 % est mince.

Cela fait longtemps que les plus grandes entreprises ont appris à jongler avec les lois fiscales. En France, il y a une dizaine d’années, Total n’avait pas payé d’impôt sur

les sociétés deux années de suite, alors que le taux officiel était de 33 %.

Avant même qu’il ne rentre en vigueur, cet accord admet des exemptions et pas des moindres : le secteur bancaire et celui de l’extraction des ressources naturelles ne seront pas concernés.

Les économistes estiment que cet accord fiscal rapportera au mieux 150 milliards de dollars par an, à se partager entre tous les États, c’est-à-dire moins que l’augmentation des fortunes personnelles de Jeff Bezos et d’Elon Musk en 2020. Voilà à quoi se résume la prétendue ambition de « faire payer les riches » des dirigeants de la planète.

L’octroi de mer : un impôt moyenâgeux qui dure, qui dure...

Le 19 mai dernier, le Parlement européen a adopté la prolongation de l’octroi de mer jusqu’au 31 décembre 2027.

Les députés européens LR Stéphane Bijoux et de la LFI Younous Omarjee se félicitent tous deux de cette décision.

Cette joie est partagée par l’Association des maires de La Réunion (AMDR) pour qui « ce vote quasi-unanime est un signal fort à l’attention des autorités européennes pour la réelle prise en compte des droits spécifiques des Régions Ultra-Périphériques », c’est-à-dire les intérêts des entreprises des régions de l’Ou-

tremer, particulièrement de La Réunion.

En effet, l’octroi de mer est une taxe douanière qui existe en France depuis 1670 et appliquée à certaines marchandises importées pour soi-disant protéger la production locale.

À La Réunion, elle est de 10,5 %. Mais spécificité de l’Outremer oblige, il existe aussi un octroi de mer régional (OMR) qui est de 2,5 %.

Contrairement à ce qu’élus et autorités font croire, ces deux octrois de mer ne protègent en rien la production locale puisque sont taxés par exemple les voitures, les appareils photos, etc. qui ne sont pas produits

ici et aussi les marchandises fabriquées localement.

De plus, peuvent en être exonérées certaines entreprises, partiellement ou totalement...

Par contre, ces impôts indirects qui se rajoutent à la TVA ont pour effet de faire grimper les prix des marchandises payées dans les magasins et les boutiques.

L’impôt saigne le malheureux ! (l’Internationale) jusqu’à ce que les travailleurs fassent table rase du passé !

Ce sont les capitalistes qu’il faut faire payer !

L’octroi de mer a aussi ses adversaires qui réclament sa disparition depuis des années.

Mais ceux qui proposent de le supprimer voudraient le remplacer par ...une augmentation de la TVA.

Quel progrès !

En face, ses défenseurs rétorquent que l’octroi de mer représente pour les communes et la Région confondues un quart de leurs recettes

fiscales (plus d’un milliard pour les DOM).

Pas question donc pour elles de se priver de cette manne sans une compensation financière.

De son côté, l’État qui réduit toujours un peu plus les dotations aux communes, n’est pas prêt à mettre la main à la poche non plus.

En attendant qu’un haut fonctionnaire ait l’idée géniale d’une nouvelle

taxe qui mette tout ce beau monde d’accord pour continuer à ponctionner dans la poche des travailleurs, l’octroi de mer continue de voguer.

Il ne viendrait à l’idée de personne de taxer les capitalistes qui s’engraissent sur le dos des travailleurs-consommateurs en empochant en plus l’argent public ?

La crise du logement, une des maladies du système capitaliste

La ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, est repartie de La Réunion après quelques visites de chantiers de construction de logements sociaux et quelques promesses de rallonges budgétaires comme le font tous les ministres.

Cela fait des dizaines d'années que des dizaines de milliers de familles réunionnaises attendent un toit. Mais pour la ministre chargée de suivre le dossier, si le nombre de logements construits est insuffisant, «*ce n'est pas principalement un problème d'argent* » et il faut se garder de «*pointer des responsables* » !

Eh bien si justement, il y a des responsables à cette situation, et ils se trouvent en particulier à la tête de l'État et de son ministère qui sont soi-disant censés assurer un logement correct à tout le monde dans tous les territoires français.

La Région, le Département et les communes ont aussi leur part de responsabilité.

Ils ont les sous, les terrains constructibles existent, les ouvriers, les techniciens, les ingénieurs du bâ-



timent aussi, alors pourquoi ces logements tant attendus ne sortent pas de terre ?

Il y a plusieurs raisons à cela. La principale est que les ministres et les élus sont plus à l'écoute des patrons du BTP, des gros propriétaires immobiliers et des gros propriétaires terriens que des futurs locataires des classes populaires qui ne disposent pas de revenu suffisant pour payer de forts loyers.

En maintenant la rareté des offres de logements, les élus et ceux du gouvernement permettent à tous ces capitalistes de maintenir le prix des loyers et du logement en général au plus haut niveau.

Tant que le pouvoir, restera aux mains des représentants du capital, les travailleurs et leurs familles peuvent s'attendre à devoir galérer pendant des années pour trouver à se loger.

Les choses ne changeront que lorsque les travailleurs retireront des mains des capitalistes la direction de l'économie et le pouvoir politique.

Les travailleurs au pouvoir auraient ainsi à cœur de construire immédiatement le nombre de logements nécessaires, de qualité et à prix coûtant, car libérés du poids de rémunérer capitalistes et gros actionnaires !

Féminicides : inaction criminelle de l'État

Sandra Pia a été tuée à 31 ans par son ex-conjoint le 2 juillet à Bordeaux. Elle est la 58e victime d'un féminicide depuis début 2021, rien qu'en France.

Peu avant elle, Stéphanie, 22 ans, avait succombé à Hayange sous les



coups de couteau d'un ex-compagnon. La main-courante puis la plainte, déposée il y a six mois, étaient encore « en attente de traitement ». Auparavant, il y avait eu Chahinez, brûlée vive à Mérignac, et beaucoup d'autres encore.

Le Planning familial de Bordeaux proteste contre les moyens sous-dimensionnés attribués à la protection des femmes en danger face aux violences conjugales. Les téléphones grave danger, permettant d'appuyer sur une touche d'urgence 24/24 n'équipent, selon l'association, qu'une centaine de femmes en France, alors qu'environ 220 000 sont chaque année victimes de violences. Lors du Grenelle consacré en novembre 2019 à cette question, urgente s'il en est, figurait parmi les promesses l'octroi de 3 000 de ces téléphones grave danger.

En Gironde, une autre association s'indigne de n'avoir vu arriver à la suite du Grenelle, à répartir dans tout le département, que six places d'urgence et trente allocations logement temporaire. Or, pour l'année 2020, elle avait été contactée par plus de 2 500 femmes en danger !

Ces cas récents, lourds de plaintes classées sans suite, de placements sous contrôle judiciaire non respectés, d'obligations de soins ou de suivis thérapeutiques inefficaces en disent long : lenteur et pesanteur restent la règle dans une société pour laquelle la violence conjugale n'est pas la priorité des priorités. Des femmes continuent, au 21e siècle, à perdre la vie à cause du sentiment de propriété que certains croient pouvoir s'arroger sur elles. La barbarie d'une société où se forge et perdure ce sentiment ancestral est crûment révélée.

Migrants : pour la liberté de circulation

D'après l'ONG Sea-Watch, les gardes-côtes libyens ont ouvert le feu vers un bateau de migrants en route vers l'Italie, le 1er juillet, pour tenter de l'intercepter. Heureusement, les réfugiés ont réussi à atteindre leur destination.

Durant la même période, on a retrouvé les corps de plus de soixante noyés dans les eaux de Méditerranée centrale.

Freinées un temps par la crise du Covid, les traversées dangereuses de migrants ont repris, et les noyades collectives aussi. Ceux qui fuient la guerre, la répression et la misère sont en effet prêts à prendre tous les risques pour se rendre en Europe. Depuis 2014, plus de 20 000 mi-

grants sont morts en Méditerranée.

Face à la multiplication des naufrages, l'Union européenne s'était d'abord sentie obligée de porter secours aux embarcations. Mais rapidement, les moyens humains et matériels destinés à sauver des vies ont été consacrés à l'aspect purement répressif de la surveillance des frontières. Dans le même temps, l'Europe a délégué à la Libye la tâche de bloquer les migrants, en lui fournissant les bateaux, le financement et les informations recueillies par satellites et drones, pendant que le Maroc et la Turquie fermaient les autres routes.

Les migrants coincés en Libye par la volonté des pays européens vivent un enfer : kidnappings, vols, tortures,

viols et travail forcé. Ceux qui parviennent à s'enfuir par bateaux sont impitoyablement pourchassés, comme le rappelle le crime dénoncé par Sea-Watch.

Mais la responsabilité première de cette guerre contre les pauvres, qui ne dit pas son nom, retombe sur les États européens : ils créent les causes de l'émigration en pillant et déstabilisant les pays de départ, obligent les réfugiés à risquer leur vie en supprimant la possibilité de l'immigration légale, et confient aux bandes armées libyennes la mission de cadenasser la Méditerranée.

La liberté de circulation et d'installation est vitale pour les travailleurs du monde.

DANS LES ENTREPRISES

AÉROPORTS DE PARIS – ORLY-ROISSY

Le mouvement continue !

Les 1er, 2 et 3 juillet des centaines de travailleurs d'ADP se sont rassemblés à Roissy et à Orly, en grève contre les baisses de rémunération que la direction cherche à imposer. Face à ce succès, la direction multiplie les manœuvres, sans convaincre.

Les grévistes refusent le plan de la direction d'ADP, qui cherche à modifier individuellement les contrats de travail pour diminuer les rémunérations. La direction a envoyé à chaque salarié d'ADP un avenant, ce dernier dispose alors d'un mois pour le contester. Mais le faire signifie risquer le licenciement.

Avant même le 1er juillet, certains secteurs d'ADP avaient poussé pour ne pas attendre. L'idée avait été suivie, et les deux week-ends précédents, des centaines de travailleurs avaient déjà investi des terminaux et manifesté. La direction avait annoncé à ces deux occasions des taux de grévistes de 50 %.

Craignant la montée de la colère, elle a commencé à manœuvrer dès le



25 juin. D'un côté, elle a reçu les syndicats et a fait miroiter des prétendues garanties qui limiteraient les baisses de salaire, sans revenir sur celles-ci. De l'autre, elle a sanctionné un travailleur. La police, prenant le relais, a également placé en garde à vue deux d'entre eux.

Le 1er juillet, 400 manifestants se sont retrouvés dans chacun des deux aéroports. Puis le 2, ils étaient à nouveau 400 à Orly et le double, 800, à

Roissy malgré un dispositif policier démesuré.

Mais ces méthodes sont loin d'avoir l'effet voulu. Tout le monde est à l'unisson pour affirmer que les propositions de la direction sont injustifiables. Une nouvelle journée de grève et de manifestation était prévue le 9 juillet. L'idée d'une lutte commune, à l'échelle de l'aéroport, s'installe dans les esprits.

AFGHANISTAN

Dévasté par l'impérialisme

Les troupes américaines et de l'Otan ont évacué, le 2 juillet, la base aérienne de Bagram située à 50 km de la capitale Kaboul, une étape vers le retrait définitif prévu pour septembre. Vingt ans après le début de la guerre déclenchée contre l'Afghanistan par les États-Unis et la coalition des pays membres de l'Otan, dont la France, le pays est dans une situation catastrophique.

Dans cette guerre déclenchée après les attentats de septembre 2001 contre les talibans, accusés de protéger Ben Laden, les dirigeants américains disaient vouloir apporter aux Afghans la paix et la liberté. Mais il n'en fut rien, les bandes armées se multiplièrent à la faveur de ce qui devint un borborygme pour l'armée américaine.

Aujourd'hui, les attentats se succèdent, commis par les talibans, les milices d'al-Qaida ou de l'État islamique, ou une des nombreuses bandes armées qui, dans le chaos, essaient d'établir leur loi. Le 8 mai dernier, les attentats à la bombe perpétrés devant une école pour filles de Kaboul avaient fait au moins cinquante morts et une centaine de blessés, dont beaucoup d'étudiantes. Début juin, une bombe éclatait dans un bus faisant 11 morts dont trois enfants dans la région de Badghis au nord-ouest du pays. Et ce ne sont que quelques exemples.

Les Afghans qui ont de la famille ou la moindre ouverture à l'étranger cherchent à s'exiler. Les autres sont pris au piège de cette violence quotidienne qu'aggravent la misère et

l'épidémie de Covid. Nombre d'Afghans en meurent chez eux ou dans la rue, refoulés par les hôpitaux publics, sans services de réanimation ni stocks d'oxygène.

Les talibans s'imposent tous les jours davantage face à l'armée afghane. Ils contrôlèrent aujourd'hui les deux tiers du territoire, et manœuvrent pour encercler Kaboul. Les dirigeants américains, qui veulent éviter l'extension de l'instabilité afghane à toute la région, se satisferaient de l'instauration d'une dictature moyenâgeuse en Afghanistan. C'est ce que montrent les discussions qu'ils ont engagées avec eux

LIBAN

Une plongée dans la misère

Les dernières semaines ont vu une accélération de la crise au Liban. La monnaie, la livre, a poursuivi sa dégringolade face au dollar, avec comme conséquence une chute du pouvoir d'achat d'une grande partie de la population. La Banque du Liban (BDL) est au bord de la faillite.

La grande majorité des travailleurs, payés en livres libanaises, sont désormais sous le seuil de pauvreté. Les produits importés sont à des prix inaccessibles. Cela est dû à l'absence de contrôle sur les grossistes et les commerçants, qui détournent les marchandises et font grimper les prix, ciblant la rare clientèle dont les revenus sont en dollars, et donc capable de payer. La population travailleuse, pour qui le salaire minimum équivalait désormais à 40

dollars, doit réduire son alimentation au strict minimum.

Devant l'épuisement de ses réserves, la BDL a commencé à réduire les subventions qu'elle maintenait jusque-là sur les produits essentiels. Cette annonce a eu pour effet d'aggraver la pénurie, les spéculateurs retenant les marchandises subventionnées dans l'espoir de pouvoir les vendre ensuite plus cher. C'est notamment le cas pour l'essence. La pénurie touche aussi les médicaments, pour le diabète, les maladies cardiaques ou la tension artérielle. Le lait infantile est devenu une denrée rare.

La situation provoque une nouvelle vague de protestations. Des manifestants ont tenté de prendre d'assaut des bâtiments publics, des

agences filiales de la BDL et d'autres banques privées. Des grèves ont touché ces dernières semaines la fonction publique, les hôpitaux publics, ainsi que les travailleurs journaliers.

Tout un peuple est en train de plonger dans la misère, s'indigne et cherche une issue. Le cas du Liban n'est qu'un exemple de la situation dramatique dans laquelle la crise mondiale enfonce des populations entières. Il témoigne aussi de l'irresponsabilité totale de classes dirigeantes cupides, dont le seul souci est de sauvegarder leurs capitaux et leur pouvoir sur la société. C'est bien ce pouvoir qu'il faut leur arracher.

L'Autorité palestinienne, gendarme de son peuple

Des manifestations de colère se sont déroulées dans plusieurs villes de Cisjordanie, depuis la mort, le 24 juin, de Nizar al-Banat, militant politique contestant les dirigeants de l'Autorité palestinienne (AP) et particulièrement Mahmoud Abbas, son président. Banat était connu pour reprocher aux dirigeants de l'AP le climat de corruption qui les entoure. Il s'était porté candidat sur une liste opposante au parti d'Abbas, le Fatah, lors des élections législatives qui devaient avoir lieu dans les Territoires occupés en mai dernier. Or ces élections, les premières depuis 2006, avaient été annulées fin avril, officiellement en raison des affrontements entre les jeunes Palestiniens et la police israélienne à Jérusalem-est.

La colère de se voir confisquer le scrutin s'ajoutant à toutes les colères accumulées au sein d'une population privée d'avenir, a déferlé dans les rues. La mort de Banat a mis le feu aux poudres.

Le régime d'apartheid que la politique des dirigeants israéliens a construit depuis 1967, refusant à la population palestinienne ses droits



Reuters

Manifestation à Ramallah contre l'Autorité palestinienne

fondamentaux, traitant ses membres comme des citoyens de seconde zone, multipliant les provocations comme les implantations de colonies et les annexions a trouvé, dans les dirigeants palestiniens nationalistes, du Hamas à Gaza et du Fatah à Jérusalem-est et Ramallah, des alliés objectifs pour tenter de maintenir la révolte récurrente des 5 millions de Palestiniens.

Les dirigeants nationalistes du Fatah et leurs concurrents islamistes du

Hamas, se retrouvent à jouer le rôle de gendarme qui leur a été assigné, faute d'offrir des perspectives politiques à la révolte de la jeunesse, et encore moins de l'orienter vers une solution impliquant aussi la population juive d'Israël, deux peuples vivant sur une seule terre.

Gendarmes de leur propre population, en définitive au service de l'ordre que les puissances impérialistes ont imposé dans la région.

BRÉSIL

Du pain et des vaccins !

Samedi 3 juillet, pour la troisième fois en un mois, des dizaines de milliers de Brésiliens ont défilé contre Bolsonaro. Dans des centaines de villes, les manifestants ont dénoncé le refus du président de prendre des mesures contre le Covid. Ils l'ont aussi accusé de corruption et ont réclamé des aides d'urgence contre la crise.

À ce jour, la pandémie a fait 530 000 morts dans le pays, mais le gouvernement fédéral a refusé toute mesure générale, masque, distanciation, vaccin ou couvre-feu. Il a même combattu les mesures adoptées localement par certains maires ou gouverneurs d'État.

Ce mépris affiché pour la santé de

la population s'accompagne maintenant d'un scandale de corruption touchant l'achat de vaccins – car il a tout de même bien fallu en commander. Dans une négociation pour 400 millions de doses, de hauts responsables du ministère de la Santé auraient exigé un pot-de-vin de un dollar par dose. Concernant un vaccin indien non encore homologué au Brésil, des millions de doses auraient été payées sans qu'aucune livraison soit effectuée. Et on a offert 1,2 million de dollars au député qui soulevait le problème, pour qu'il se taise. Mis au courant, Bolsonaro a refusé d'alerter la Police fédérale. Il est donc soupçonné de corruption, lui qui a été porté au pouvoir par le rejet

de la corruption des gouvernements du Parti des travailleurs.

La dénonciation de Bolsonaro et de ses proches s'accompagne de revendications économiques face à la crise qui fait exploser le chômage et la misère. Samedi 3 juillet, de nombreux manifestants réclamaient le retour de l'aide d'urgence versée l'an passé à des millions de familles.

Dans la manifestation, des pancartes exigeaient « un vaccin dans le bras, de la nourriture dans l'assiette ». Ces revendications élémentaires, dans le monde dominé par la bourgeoisie, aucun gouvernement brésilien n'a jamais pu les satisfaire.

19ème, 20ème, 21ème siècles : le capitalisme impose toujours sa barbarie aux enfants

Si le travail des enfants avait un peu régressé depuis vingt ans dans les pays pauvres, il y est reparti à la hausse avec l'épidémie de Coronavirus qui a privé les adultes de travail (souvent non déclaré) et de ressources suffisantes pour faire vivre leurs familles.

C'est le cas en Afrique et en Inde. C'est le cas aussi à Madagascar où une enquête menée conjointement par l'Organisation Internationale du Travail et le ministère malgache des Mines et Ressources stratégiques a fait ressortir que « plus de 50% de la main d'œuvre employée par les petits exploitants de mica sont des enfants entre 5 ans et 17 ans » et que « les emplois informels ont connu de l'ampleur dans l'exploitation et sur toutes les chaînes de valeur de cette filière mica, que les conditions de travail y sont désastreuses, car il n'y a, entre autres, aucune sécurité sanitaire des employés »... « d'autant plus que la demande mondiale de mica est en constante augmentation » ... et qu'il y a aujourd'hui 500 000 petits exploitants dans les seules mines aurifères alors qu'il n'y en avait en 2012 que 500 000 dans toutes les mines du pays.



Au lieu de contribuer à augmenter les salaires des travailleurs adultes les profiteurs des mines (en dernière instances les grandes industries européennes et des pays développés) laissent agir les « loi du marché » qui les maintiennent à un niveau qui ne permettent pas à ces travailleurs de faire vivre leurs familles.

Les capitalistes poussent ainsi ces derniers à recourir au travail de leurs enfants pour survivre, ce qui a pour conséquences de les priver d'école et de ruiner leur santé et tout leur avenir.

MADAGASCAR

Face à la faim qui guette, une proposition indécente

Face à la menace de disette qui menace plus d'un million de Malgaches dans le sud de la grande île, le gouvernement de Rajoelina, comme ceux de ses prédécesseurs, se révèle impuissant, voire indifférent.

C'est toujours dans de telles conditions que les associations caritatives et les réformistes de tout poil essaient de faire valoir leur utilité en proposant de rafistoler le système pourri qui génère ce type de situation insupportable plutôt que de s'attaquer à lui.

Dans ce cas, c'est l'organisme Catholic Relief Services (CRS) qui propose ses bons offices et prévoit d'envoyer dans cette région déshéritée... une centaine de kilos de criquets afin de servir de complément alimentaire aux malades de la tuberculose. Le ministère de la santé malgache s'est dit ravi de cette proposition... qui s'abstient de toucher aux intérêts des exploitants de la classe ouvrière de Madagascar !

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n°
1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282